

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 08 Mars 2019

19h04 : ouverture de la séance par Monsieur le Maire.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du 08 Février 2019
- Traverse de bourg aménagement paysagé
- Renouvellement contrat CNP
- Chemin chachat
- Piste forestière
- Contrôle périodique des points d'eau incendie
- Remboursement Groupama
- Avenir Ecole RPI
- Subventions associations

1) Appel des présents, vérification des pouvoirs, désignation du secrétaire de séance :

Le Maire et l'ensemble des conseillers sont présents à l'exception de :

M. FOURNIER, N. FREDOU, P. VALLEE, MC. DELATTRE (excusée)

Pouvoirs : de M. FOURNIER à JP VILLECHALANE, de P. VALLEE à S. EDWARDS et de N. FREDOU à N. GOURAUD.

L. FONT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Demande de rajout à l'ordre du jour effectué par Monsieur le Maire :

- Vente Tapis judo
- Convention SPA
- Travaux sur voirie communale

Demande acceptée à l'unanimité.

2) Approbation du Procès-Verbal du 08 Février 2019:

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 08 Février 2019 est accepté à l'unanimité.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

3) Traverse de bourg aménagement paysagé

Monsieur le Maire nous fait part de la réunion du 15 février 2019 avec Madame DARTENCET du Département afin de fleurir le bourg.

Une réunion sera prévue avec la population fin avril.

Coût de l'opération selon A2I : 0€

Coût de l'opération selon Madame DARTENCET : 8000€ (achat de plantes, terreaux...)

Résultat du vote :

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 12

4) Renouvellement contrat CNP

Monsieur le Maire explique qu'il faut renouveler l'assurance pour les employés municipaux.
Le coût de ce contrat pour l'année 2019 est de 9 095.31€

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

5) Chemin chachat

Suite au dernier Conseil Municipal le Maire a reçu plusieurs lettres.
Lecture des lettres de Madame BECUWE, Monsieur SELIGER et sa fille. Tous s'opposent à cet échange.
Monsieur le Maire propose d'annuler la procédure d'échange.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

6) Piste forestière

Nettoyage de la piste forestière entre Masfrolet et le Grand Gohlier pour la lutte contre des incendies.
Une lettre a été envoyée à chaque propriétaire pour une réunion sur l'élagage.
La CCPN prend en charge le nettoyage. Cette opération n'entraîne pas de frais pour la Commune.
Le Maire propose de poursuivre cette procédure.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

7) Contrôle périodique des points d'eau incendie

Le Maire explique que la commune est responsable de la présence de point d'eau à proximité des nouvelles constructions.
La CCPN prend la compétence pour le contrôle des points d'eau.

Résultat du vote :

Abstention : 1 (CHEPEAU)

Contre : 0

Pour : 11

8) Remboursement Groupama

Suite à un orage le Capitolet a subi des dommages électriques.
Notre assurance prend en charge ce dommage pour un montant de 1 251.92€.

Résultat du vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

9) Avenir école RPI

Madame Florence MALLEMANCHE nous fait un résumé de la réunion du 26 Février.

Le RPI Abjat, Champs romain, St Saud va être dissout.

La commune de St Saud va se rattacher au RPI de St Pardoux/St Front.

Abjat peut se regrouper avec le RPI Augignac ST Estephe ou le RPI Piégut Pluviers /Champniers - Reilhac.

Il a été envisagé un RPI agrandi regroupant Piégut, Champniers Reilhac, St Estephe, Augignac et Abjat.

Le problème du transport scolaire se pose.

Une décision doit être prise avant décembre pour être effective pour la rentrée 2020/2021.

Une réunion entre les maires se tiendra le 12 mars.

Le maire s'est entretenu avec les institutrices.

Elles nous donneront leur appréciation ultérieurement.

10) Subventions associations

Le Maire souhaite attribuer des subventions aux associations. Il propose :

Pompiers : 900€

Amicale laïque : 400€

Abjat en fête : 400€

Gym volontaire : 150€

Boucan Folies : 100€

La Gaule Nontronnaise 40€

Résultat du vote :

Abstention :

Contre : 0

Pour : 12

11) Vente tapis de judo

Suite au dernier Conseil le club de judo rachète à la commune les tapis de judo pour un montant de 1 375€.

Résultat du vote :

Abstention :

Contre : 0

Pour : 12

12) Convention SPA

Le Conseil Municipal décide de ne plus signer la convention avec la SPA.

Résultat du vote :

Abstention :

Contre : 0

Pour : 12

13) Travaux sur voirie communale

Monsieur le Maire et le 1^{er} adjoint ont fait un point sur l'état des routes de la commune.

Le total des travaux s'élèverait à 132 381€ TTC.

Le Maire souhaiterait faire une demande de prêt ainsi qu'une demande de subvention.

Résultat du vote :

Abstention :

Contre : 0

Pour : 12

20H50 : FIN DE LA SEANCE